



Mairie de
L'Isle-en-Dodon – 31230

Compte rendu du Conseil Municipal de la commune de l'Isle-en-Dodon

10 avril 2019 à 20h30 CR N°3-2019

L'an deux mille dix-neuf, le 10 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de l'Isle-en-Dodon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François Caroué, Maire.

Date de convocation : 3 avril 2019	Date d'affichage : 17 avril 2019
Conseillers Municipaux : 19	Conseillers Municipaux en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 17	Nombre de conseillers votants : 18

Etaient présents :

- Mmes : Angot, Baurès, Bergouan, Carsalade, Decamps, Dufaur, Gaussens, Ibélilène, Pourcet, Soldeville
- MM. : Brousse, Campguilhem, Caroué, Caussé, Fréchou, Le Roux de Bretagne, Raspaud.

Etaient absents excusés :

- MM : Lasserre, Navarro.

Procuration : Monsieur Lasserre a donné procuration à Madame Gaussens.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h35.

Monsieur Le Roux de Bretagne est nommé secrétaire de séance (art L2121-15).

Madame Soldeville donne lecture d'observations qui, à sa demande, sont annexées au présent compte-rendu. Elle regrette que le don ait servi à diminuer le déficit au lieu d'être affecté à la construction de la maison de santé comme souhaité par Monsieur Périé.

Monsieur le Maire explique qu'il avait été demandé que le don soit affecté à l'investissement en général, pas seulement à la maison de santé.

Monsieur Brousse réagit, le don apparaît sur le compte administratif de 2018, il a donc été dépensé.

Madame Carsalade précise que sans ce don, le résultat 2018 n'aurait pas été le même. Il a permis d'atténuer le déficit d'investissement. Le don sera bien affecté à la réalisation de la maison de santé.

L'assemblée **adopte le compte rendu de la séance précédente à l'unanimité.**

Monsieur le Maire demande l'accord de l'assemblée pour ajouter les éléments suivants à l'ordre du jour :

- Projet de parcours sportif autour du lac avec jeux pour enfants et autres aménagements.

La proposition est acceptée (1 contre).

Ordre du jour :

1. Finances : vote des budgets primitifs (commune, régie des transports), vote des taux 2019, contrat de maintenance, loyers,
2. Urbanisme : vente pour l'euro symbolique parcelle AN 241,
3. Travaux : étude projet ombrières photovoltaïques et construction salle des fêtes,
4. Conventions de mise à disposition d'expositions du Conseil Départemental,
5. Renouvellement du parc informatique et de photocopieurs,
6. Renouvellement d'une partie des véhicules du service technique,
7. Questions diverses et informations

1. Finances

Délibération N°19 – Vote du taux des taxes directes locales pour 2019

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a reçu l'état de notification d'imposition des Taxes Directes Locales pour 2019.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux cette année.

Après discussion et délibération, le conseil municipal approuve (2 abstentions) la proposition de Mr le Maire, les taux sont donc inchangés par rapport à 2018 :

Taxes	Taux 2018	Taux 2019
Habitation	11.91	11.91
Foncière (bâti)	22.50	22.50
Foncière (non bâti)	130.79	130.79
CFE	-	-

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

A. Budget communal

		DEPENSES				
Article	Libellé	Observations	CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
11	Charges à caractère Général					
60 611	Eau et Assainissement		21 387,86	20 239,02	19 721,36	20 000,00
60 612	Energie-électricité		120 731,80	115 860,06	107 931,19	110 000,00
60 621	Combustibles		16 859,92	20 259,39	21 078,35	21 000,00
60 622	Carburants		9 587,00	9 823,84	10 966,38	10 000,00
60 623	Alimentation		2 629,81	1 048,94	1 376,65	1 500,00
606 231	Alimentation (centre de Chaum)		484,00	0,00	254,90	0,00
60 631	Fournitures d'entretien		2 846,35	2 888,62	2 240,72	3 000,00
60 632	Fournitures petit équipement		7 037,88	1 627,41	3 234,36	3 000,00
60 633	Fournitures de voirie		1 371,43	617,05	1 509,61	2 000,00
606 331	Fournitures de voirie (fleurs)		1 751,65	1 084,37	1 453,98	1 500,00
606 332	Fournitures de voirie (lampes)		1 264,40	812,49	0,00	1 000,00
60 636	Vêtements de travail		3 057,85	2 746,21	2 526,81	3 000,00
6 064	Fournitures administratives		4 002,88	3 098,27	5 698,28	4 000,00
6 065	Livres, disques, cassettes		1 941,09	3 001,81	2 910,30	3 000,00
6 067	Fournitures scolaires	dotation scolaire	9 603,50	9 480,29	9 437,23	10 000,00

6 068	Autres matières et fournitures	dont fournitures tvx en régie	39 622,49	29 544,80	31 350,00	35 000,00
60 681	Autres matières et fournitures (piscine)		8 118,54	6 684,22	8 247,97	10 000,00
60 682	Autres matières et fournitures (V.V)		0,00	318,67	1 199,35	2 000,00
611	Prestation de service : cantine				15 276,80	35 000,00
61 351	Locations mobilières : copieurs & informatique (13135+8100)		13 132,36	13 132,36	13 132,36	21 235,00
61 352	Locations mobilières : camions					8 000,00
61 521	Entretien de terrains		4 546,54	3 203,91	2 663,88	3 000,00
615 211	Entretien de terrains (peinture stade)		1 733,70	1 284,62	728,54	1 000,00
615 212	Entretien de terrains (engrais stade)		2 359,11	2 284,20	1 034,40	1 500,00
615 221	Entretien de bâtiments publics		19 565,79	24 271,19	15 504,89	25 000,00
615 228	Entretien d'autres bâtiments		6 277,11	3 668,55	1 099,00	5 000,00
615 231	Entretien et réparation voirie	élagage + fauchage	15 523,34	1 938,84	11 286,00	10 000,00
615 232	Entretien et réparation réseaux		14 778,47	4 668,93	3 385,92	4 000,00
61 551	Entretien matériel roulant		3 644,23	4 677,09	4 909,23	6 000,00
61 558	Entretien autres biens mobiliers		4 038,12	1 938,16	4 836,29	5 000,00
6 156	Maintenance	(+ maintenance extincteurs)	19 766,11	20 351,64	25 651,52	25 000,00
616	Primes d'assurances		28 652,19	26 804,37	27 906,83	30 000,00
6 182	Documentat° générale et technique		137,00	192,00	229,00	200,00
6 184	Versement organismes de formation		4 070,00	3 549,00	1 416,00	2 500,00
6 188	Autres frais divers	-	18 364,12	18 466,91	13 742,25	14 000,00
61 881	Autres frais divers (piscine)	bouteilles oxygène & pharmacie	279,53	460,54	472,88	500,00
6 225	Indemnités comptables, régisseurs		1 324,59	602,45	578,57	700,00
6 226	Honoraires	Jauffret + notaire + géomètre	9 242,46	5 271,00	5 753,43	9 000,00
6 227	Frais d'acte et de contentieux		0,00	0,00	670,00	500,00
6 231	Annonces et insertions	annonce légales	1 494,40	0,00	0,00	0,00
6 232	Fêtes et cérémonies	gerbe	443,58	547,55	491,53	500,00
6 236	Catalogues et imprimés	l'Islois + affiches vœux	1 646,40	2 710,02	2 142,48	3 000,00
6 237	Publications		62,20	296,20	62,20	500,00
6 247	Transports collectifs		1 300,20	0,00	0,00	0,00
62 471	Transports pour les écoles		5 355,84	4 116,75	703,70	2 000,00
62 472	Transports pour activités sportives		8 148,56	2 155,80	0,00	0,00
6 251	Voyages et déplacements		1 941,78	1 357,90	1 196,66	1 500,00
6 257	Réceptions		4 417,90	2 265,88	2 029,37	2 500,00
6 261	Frais d'affranchissement		2 374,15	2 691,44	2 455,25	3 000,00
6 262	Frais de télécommunication		11 065,28	12 858,12	15 050,64	15 000,00
6 281	Concours divers	cotisation ATD	738,20	708,76	679,00	800,00
62 876	Remb de frais à la com com	collecte déchets marché ...	2 614,00	2 890,25	1 155,00	2 500,00
6 288	Autres services extérieurs (étude d'Ecofinance sur le Foncier)		-2 279,93	0,00	0,00	4 600,00
62 881	Autres services extérieurs : Chaum	Prestations séjour Chaum (ski, canoë ...)	958,00	0,00	0,00	0,00
63 512	Taxes foncières		23 631,00	26 828,00	26 999,00	27 000,00
63 513	Autres impôts locaux		4 499,00	4 202,68	4 620,00	5 000,00
637	Autres impôts et taxes	dont cotisat° Handicapés	3 844,00	2 942,89	0,00	0,00
			491 987,78	432 473,46	439 000,06	515 035,00

12	Charges de Personnel		CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
6 218	Autre personnel extérieur	perso. de la 5C & de Fabas	3 143,52	16 243,95	0,00	12 500,00
6 332	Cotisations du FNAL		3 511,00	3 294,31	3 235,00	3 500,00
6 336	Cotisations Centre de Gestion		13 367,15	12 927,61	12 614,84	13 500,00
6 338	Autres impôts et taxes (autonomie)		2 117,00	2 000,48	1 939,00	2 100,00
6 411	Personnel titulaire		663 934,78	619 206,15	610 828,34	617 550,00
6 413	Personnel non titulaire		62 755,87	68 194,58	75 344,59	99 650,00
64 162	Emplois avenir		23 661,31	0,00	0,00	0,00
64 168	Autres emplois d'insertion	CUI	9 492,10	16 026,36	21 530,20	14 900,00
6 417	Rémunération des apprentis		4 844,48	9 592,32	0,00	0,00

6 451	Cotisations à l'URSSAF		123 962,00	119 974,08	112 202,00	119 800,00
6 453	Cotisations caisses de retraite		187 883,08	178 708,43	167 561,46	176 600,00
6 454	Cotisations ASSEDIC		5 968,00	5 264,58	4 600,00	4 700,00
6 455	Cotisations assurances personnel		28 500,00	35 603,00	32 972,00	35 000,00
6 457	Cotisations sociales liées aux apprentis		244,56	541,87	0,00	0,00
6 458	Cotisations autres organismes ATIAC		2 350,00	2 205,00	2 068,00	2 200,00
6 475	Médecine du travail		3 462,60	2 627,70	2 826,00	3 000,00
64 832	Fonds de compensation CPA					
			1 139 197,45	1 092 410,42	1 047 721,43	1 105 000,00

14	Atténuations de produits		CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
7 391 172	Dégrèvement T.Habitation		659,00	3 094,00	1 828,00	2 000,00
739 223	Fonds péréquat ^o ressources communales			3 124,00	3 242,00	4 000,00
73 918	Reversement Taxe Séjour (Chaum + V.V. Plech)				801,90	1 500,00
			659,00	6 218,00	5 871,90	7 500,00

65	Charges de gestion courante		CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
6 531	Indemnités des élus		48 242,32	48 356,56	47 407,20	50 000,00
6 533	Cotisations retraite élus		1 983,70	2 051,63	2 011,74	3 200,00
6 535	Formation des élus		361,00	488,60	479,04	500,00
6 541	Pertes sur créances irrécouvrables		0,00	1 406,83	1 795,00	2 000,00
6 553	Service d'incendie	payé par 5C - déduit attribut ^o	41 426,07	41 757,48	42 175,05	0,00
65 548	Contribut ^o organismes regroupés	SDEHG, SEM PSP	27 602,05	31 706,67	10 909,93	11 000,00
65 548	Contribut ^o fonctionn. SIVU enfance		88 646,00			
6 558	Autres dépenses obligatoires	CEG, CLIS Boulogne ...	10 849,48	14 528,67	10 918,72	14 000,00
6 558	Autres dépenses obligatoires	Rev. Rythmes scolaires au SIVU	12 060,00	8 800,00	0,00	30 000,00
657 362	Subv. fonctionnement CCAS		90 000,00	65 000,00	75 000,00	17 000,00
65 737	Subv. fonctionnement Asso. Foncière de remembrement		1 525,00	1 525,00	0,00	0,00
6 574	Subv. Fonct. Organ. droit privé		57 245,00	54 855,44	54 965,00	55 000,00
6 574	Subv. Fonct. Organ. droit privé		7 700,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges gestion courante	régul TVA	0,00	0,00	0,00	2,00
			387 640,62	270 476,88	245 661,68	182 702,00

66	Charges financières		CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
66 111	Intérêts des emprunts		129 698,96	121 944,90	114 731,29	112 000,00
6 618	Intérêts des autres dettes		200,00	70,49		
			129 898,96	122 015,39	114 731,29	112 000,00

67	Charges exceptionnelles		CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
673	Titres annulés ex. antérieurs	Annulation titres	400,00	140,00	0,00	1 000,00
6 713	Secours et dots					
675	Valeurs comptables immob. cédées	écriture de cession Duffaut	25 255,92		16 836,71	
678	Autres charges exceptionnelles	RESERVE				50 000,00
			25 655,92	140,00	16 836,71	51 000,00

68	Dotations aux amortissements		CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
6 811	Dot. Amort. Immo incorporelles					
			0,00	0,00	0,00	0,00

23	Virement section invest.					255 152,00
----	--------------------------	--	--	--	--	------------

TOTAL

2 175 039,73	1 923 734,15	1 869 823,07	2 228 389,00
---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

RECETTES						
Article	Libellé	Observations	CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
70	Revenus de gestion courante					
70 311	Concessions cimetièr		4 000,00	2 200,00	1 400,00	2 000,00
70 323	Redevance occupat° domaine public	EDF + France telecom	3 114,66	3 060,94	3 156,44	3 100,00
7 067	Redevance droits des services	Cantine			15 248,60	35 000,00
7 083	Locations diverses	(tables, chaises, camion ...)	1 673,00	2 092,60	2 128,00	2 000,00
70 841	Mise à dispo. pers. Budgets annexes	CCAS	30 039,42	27 575,33	18 014,40	15 700,00
70 846	Mise à dispo. Pers. Com.Com 5 C			52 587,58	34 783,15	27 000,00
708 481	Mise à dispo. Pers. Com.Com Isle		27 904,59			
708 482	Mise à dispo. Pers. Sivu Enfance J.		70 934,63			
708 483	Mise à dispo. Pers. O.T.I.		14 411,58	15 355,53	16 189,17	16 800,00
708 485	Mise à dispo. Pers. Verdié		36 341,64	33 181,51	34 743,04	30 000,00
708 486	Mise à dispo. Pers. Duclos		13 622,29	9 828,48	2 435,60	0,00
70 872	MàD locaux : Régie des transports					7 200,00
70 876	MàD locaux : Com.Com 5C (ludothèque)					6 000,00
708 781	MàD locaux : Synd Gestion Save					2 200,00
708 782	MàD locaux : MJC					1 800,00
708 783	MàD locaux : divers (logements ponctuel)					2 500,00
708 784	MàD locaux : OTI de la 5C					3 600,00
70 878	Remb. frais par d'autres redevables	eau, ass, fioul, OM	8 234,24	12 482,80	10 917,31	11 000,00
7 088	Autres produits d'activités		639,75	618,21	614,51	0,00
70 881	Autres produits d'activités : piscine	Piscine	10 829,70	7 968,60	10 114,80	10 000,00
70 882	Autres produits d'activités : V.V.	V.V	29 155,35	28 098,30	39 594,90	35 000,00
70 883	Autres produits d'activités : Chaum	Chaum	10 673,00	9 945,00	3 168,00	3 000,00
			261 573,85	204 994,88	192 507,92	213 900,00

72	Travaux en régie		CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
722	Travaux en régie	Laverie du V-Vacances	14 931,32	12 839,28	0,00	10 000,00
			14 931,32	12 839,28	0,00	10 000,00

73	Impôts et taxes	Observations	CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
73 111	Contrib directes : TF & TH		942 836,00	710 701,00	725 065,00	737 922,00
73 112	Contrib directes : CVAE (cotisation sur valeur ajoutée des ent.)		40 611,00			
73 113	Contrib directes : taxe sur surfaces commerciales		20 693,00			
73 114	Contrib directes : IFER (impot forfaitaire sur les ent. de réseau)		40 293,00			
73 211	Attributions de compensation	(de la 5 C)		347 385,00	347 385,00	285 169,00
7 318	Autres impôts locaux		18 402,00	5 069,00	0,00	
73 221	Versement FNGIR		75 063,00	75 063,00	74 982,00	75 039,00
73 223	Fonds péréquation		27 961,00	29 518,00	25 157,00	25 000,00
7 336	Droits de place		8 021,50	7 406,10	7 518,10	7 500,00
7 362	Taxe de séjour (Chaum + VV Plech)				1 060,62	1 500,00
			1 173 880,50	1 175 142,10	1 181 167,72	1 132 130,00

74	Dotations & participations	Observations	CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
7 411	DGF forfaitaire		253 276,00	145 145,00	136 892,00	130 614,00
74 121	Dotation solidarité rurale, 1er fract.		148 614,00	152 573,00	139 321,00	138 704,00
74 127	Dotation nationale de péréquation		35 690,00	32 121,00	10 889,00	11 000,00
74 718	Participation état - autres	Remb. Contrats aidés	24 090,08	28 120,10	13 694,39	9 000,00
74 748	Subventions communes	participat° écoles du canton	23 482,00	20 198,50	22 519,84	20 000,00
7 478	Autres organismes	Rythmes scolaires	16 885,00	7 680,00	7 225,00	0,00
7 482	Compensat° taxe addit. Drt mutut°		59 700,98	60 882,70	69 376,08	60 000,00
748 313	Dotat° compens réform de la T.P		39 469,00	39 469,00	39 469,00	39 000,00
748 314	Dotat° unique des compens. Spéc. TP		4 923,00	554,00	0,00	0,00
74 833	Etat/Compens. taxe prof.		449,00	0,00	0,00	0,00

74 834	Compens. exo taxes foncières		13 046,00	10 214,00	9 017,00	8 966,00
74 835	Compens. taxe habitation		54 608,00	36 490,00	40 137,00	41 135,00
7 484	Dotation de recensement	(recensement)	0,00	0,00	0,00	0,00
7 485	Dotation pour titres sécurisés	(passeports & C. Identités)	5 030,00	5 030,00	8 580,00	8 580,00
7 488	Autres attributions & participations	(élections)	947,92	899,34	449,72	500,00
			680 210,98	539 376,64	497 570,03	467 499,00
75	Autres prod. gestion courante	Observations	CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
752	Revenus des immeubles (*)	Loyers (bail)	89 421,20	92 901,24	93 219,93	66 854,00
758	Produits de gestion courante	Régul TVA	0,26	0,66	1,60	2,36
	(*) voir avec chap. 70		89 421,46	92 901,90	93 221,53	66 856,36

13	Atténuation de charges		CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
6 419	Remb. sur personnel rémunéré	Remb. Maladie/Maternité	32 324,12	10 985,51	20 221,70	8 000,00
6 459	Remb. sur charges de Sécu	Remb. supplément familial	3 986,00	3 986,00	2 634,00	2 500,00
			36 310,12	14 971,51	22 855,70	10 500,00

76	Produits financiers		CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
764	Revenus valeurs mobilières placement		4,01	5,63	5,63	0,00
			4,01	5,63	5,63	0,00

77	Produits exceptionnels	Observations	CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
7 713	Libéralité reçues		50,00			
7 718	Autres produits except. de gestion	Remb. de T-Bureau	114 017,23	0,00	0,00	16 400,00
7 718	Autres produits except. de gestion			1 439,32	15 738,40	
775	Produits des cessions	Vente terrain Duffaut	8 400,00		8 000,00	
7 788	Produits exceptionnels divers		0,08	120,00	1 397,50	
7 761	Différence sur réalisations	écriture de cession Duffaut	16 855,92		8 836,71	
			139 323,23	1 559,32	33 972,61	16 400,00
			CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
2	Excédent de fonctionnement reporté		231 623,85	285 921,97	201 978,41	311 103,64

TOTAL

2 627 279,32 2 327 713,23 2 223 279,55 2 228 389,00

Fonctionnement - Vue d'ensemble

DEPENSES :

Article	Libellé
11	Charges à caractère Général
12	Charges de Personnel
14	Atténuation de produits
65	Charges de gestion courante
66	Charges financières
67	Charges exceptionnelles
68	Dotations amortissements
23	Virement section investissement
2	Déficit de fonctionnement reporté

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
	491 987,78	432 473,46	439 000,06	515 035,00
	1 139 197,45	1 092 410,42	1 047 721,43	1 105 000,00
	659,00	6 218,00	5 871,90	7 500,00
	387 640,62	270 476,88	245 661,68	182 702,00
	129 898,96	122 015,39	114 731,29	112 000,00
	25 655,92	140,00	16 836,71	51 000,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	255 152,00
	0,00	0,00	0,00	
TOTAL :	2 175 039,73	1 923 734,15	1 869 823,07	2 228 389,00

RECETTES :

Article	Libellé
70	Revenus de gestion courante
72	Travaux en régie
73	Impôts et taxes
74	Dotations & participations
75	Autres produits de gestion courante
13	Atténuation de charges
76	Produits financiers
77	Produits exceptionnels
2	Excédent de fonctionnement reporté

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
	261 573,85	204 994,88	192 507,92	213 900,00
	14 931,32	12 839,28	0,00	10 000,00
	1 173 880,50	1 175 142,10	1 181 167,72	1 132 130,00
	680 210,98	539 376,64	497 570,03	467 499,00
	89 421,46	92 901,90	93 221,53	66 856,36
	36 310,12	14 971,51	22 855,70	10 500,00
	4,01	5,63	5,63	0,00
	139 323,23	1 559,32	33 972,61	16 400,00
	231 623,85	285 921,97	201 978,41	311 103,64
TOTAL :	2 627 279,32	2 327 713,23	2 223 279,55	2 228 389,00

Monsieur Brousse regrette que la commission des finances n'ait jamais été réunie en cinq ans.
Monsieur le Maire répond ne pas avoir besoin de conseils de la précédente municipalité « vu l'état des finances trouvées en 2014 ».

Madame Soldeville approuve l'augmentation du budget en ce qui concerne l'entretien des bâtiments communaux.

Monsieur Caussé s'étonne de voir de nouveau figurer les travaux en régie alors qu'ils devaient être arrêtés.

Madame Carsalade précise qu'il s'agit de terminer les travaux en cours.

Madame Baurès demande si la suppression de la taxe d'habitation sera compensée par l'Etat.

Madame Carsalade répond par l'affirmative.

INVESTISSEMENT VUE D'ENSEMBLE					
Dépenses :		CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
1	Déficit antérieur reporté	321 654,18	169 126,62	230 707,67	22 618,51
16	Remboursement d'emprunts	180 731,39	173 029,64	178 487,08	182 800,00
165	Restitut° caution		420,00	450,00	
10223	Remb. TLE (trop perçu)	9 092,00	3 080,00		
192	"+/- value" vente terrain Duffaut	16 855,92		8 836,71	
2131..	Travaux en régie	14 931,32	12 839,28	0,00	10 000,00
20+21	Dépenses équipements RAR				21 403,00
20+21	Dépenses équipements (détail tableau ci joint)	118 973,84	107 972,62	50 240,79	1 109 739,00
	Régularisation écriture année antérieure		10 008,00		
	Opérations d'ordre : régul inventaire			127 132,54	
		662 238,65	476 476,16	595 854,79	1 346 560,51

Recettes :		CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
1641	Emprunt	0,00	0,00	0,00	362 506,00
16873	Emprunt Département (élect. gendarmerie) RAR			14 135,56	
16873	Emprunt Département (accessibilité gendarmerie)			1 549,00	
165	Dépôt caution	420,00	800,00		
10222	FCTVA Commune	8 067,10	23 083,24	14 104,07	10 000,00
10226	Taxe d'aménagement	15 394,44	4 161,73	12 966,96	12 600,00
10251	DON (M. Yves PERIE)			150 000,00	0,00
1068	Affectation	348 354,18	166 317,62	202 000,67	44 021,51
13	Subvention d'équipement RAR	22 323,00	41 397,90	34 510,77	0,00
13	Subvention d'équipement (détail tableau ci joint)				638 092,00
1328	Subvention "marché de Noël"	7 200,00			
21318	Récuparat° R.G Sté H2O	42 746,33			
27638	Remb. Avance ZAC (vente terrain)	23 351,06			
2111	Sortie actif terrain Duffaut	25 255,92		16 836,71	
O24	Prdts des cessions : P-Value terrains à Inter			0,00	24 189,00
	Régularisation écriture année antérieure		10 008,00		
	Opérations d'ordre : régul inventaire			127 132,54	
21	Virement de la sect° fonctionnement				255 152,00
		493 112,03	245 768,49	573 236,28	1 346 560,51

DETAIL INVESTISSEMENT BP 2019

Libellé	RAR		Nouvelles dépenses TTC	Subvention sur le HT	Observations
	Dépenses	Recettes			
Restes à Réaliser (pour rappel)					
Maison de santé (étude)	20 641,00				
Equipement : achat harnais sécurité	120,00				
Tvx salle associations (vase expansion)	642,00				
FACTURES RECUES & DEVIS SIGNES					
Achat défibrillateur			1 800,00		
Achat poste a souder (CAC)			780,00		
Achat marteau piqueur (CAC)			450,00		
Salle château d'eau : vitrage			1 200,00		
Garage Barthe : menuiseries			5 890,00		
Logement Poste : menuiseries			9 600,00		
Logement Poste : électricité			6 250,00		
Logement Poste : cuisine			1 950,00		
Lingerie du V-Vacances (élect. + plomberie)			10 803,00	1 150,00	Région 12.79%
				980,00	Départ 40% sur 2452€
				5 400,00	DETR 60%
Enrouleur etade			7 116,00		
Pose Vidéo projecteur M-Annexe			2 200,00		
PREVISIONS ACHAT & TRAVAUX					
Maison de santé					
Honoraires (solde étude : Roux & Cetir)			6 000,00	20 000,00	Etat
Travaux : (500 000.00 € / HT)			600 000,00	170 000,00	DETR 34%
				65 000,00	5C 13%
				65 000,00	Région 13%
				100 000,00	Leader 20%
Recrutement médecin			9 600,00		
Rénovation tribunes					
Travaux toiture :			70 000,00	22 560,00	DETR 50% (sur 45120€)
Lot 1 : étanchéité toiture terrasse (16 457.60 €/HT soit 19 749.12 €/TTC)					
Lot 2 : menuiseries serrurerie (20 961.08 €/HT soit 25 153.30 €/TTC)				9 600,00	Départ 40% (sur 24111€)
Lot 3 : peintures ravalement (20 055.00 €/HT soit 24 066 €/TTC)					
Honoraires			5 000,00		
Tvx vestiaires & accessibilité (258 742.00 €/HT)			310 500,00	23 157,00	Région (sur 77 192 €) acces
				155 245,00	DETR 60%
Provision pour achat divers équipements (dont 3250 € mobilier V.V. déjà reçu)			10 000,00		
Enveloppe pour travaux dans divers batiments (dont 5 000 € ballon eau chaude S.Polyvalente)			30 000,00		
Peinture pavillons du Plech (Anton : devis signé)			6 200,00		
Parcours sportif (12 000.00 €/HT)			14 400,00		
Total :			1 109 739,00	638 092,00	
			-471 647,00		

Monsieur Brousse demande si la commune a reçu un avis favorable d'une banque pour l'emprunt de 362 000 € prévu au budget car jusqu'alors, d'après la majorité, il était impossible d'emprunter.

Madame Carsalade répond qu'il ne s'agit que d'un budget primitif.

Monsieur le Maire confirme avoir l'appui des banques.

Madame Baurès demande pourquoi, dans le détail des investissements, certaines données apparaissent en rouge.

Madame Carsalade précise qu'il s'agit de subventions qui n'ont pas encore été notifiées.

Madame Baurès informe l'assemblée avoir envoyé un mail, cosigné par Mesdames Angot, Gaussens, Monsieur Raspaud et elle-même, demandant à Monsieur le Maire de leur communiquer une copie du contrat d'engagement du médecin qui doit s'installer dans la commune et intégrer les locaux de la maison de santé.

Monsieur le Maire précise que la question n'est pas à l'ordre du jour, il n'y apportera donc pas de réponse. Il ajoute qu'un contrat a bien été signé, le recrutement se fait par le biais d'une agence et sera financé conjointement par la mairie et l'ADMR.

Plusieurs conseillers rappellent que la délibération concernant le recrutement du médecin mentionnait que la pharmacie prendrait en charge la moitié du financement et non pas l'ADMR.

Monsieur le Maire explique « les pharmaciennes n'ont pas le droit de financer un recrutement de médecin, c'est donc l'ADMR qui prend en charge la somme prévue ».

Il précise que le Docteur Castro, de même nationalité que le futur médecin, s'est proposée pour former le nouvel arrivant durant une année. C'est pourquoi celui-ci s'installera dans les locaux de l'ADMR.

Madame Soldeville propose de participer financièrement au recrutement du médecin à condition que celui-ci occupe ses locaux dans les mêmes conditions que celles définies par l'ADMR.

Plusieurs conseillers réitèrent la demande faite, ils demandent à lire le dit contrat.

Monsieur Le Roux de Bretagne s'engage à ce que celui-ci soit envoyé par mail à l'ensemble du conseil municipal.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de passer au vote du budget communal.

Monsieur Raspaud annonce qu'il ne souhaite pas prendre part au vote.

Nombre de votants : 17

Abstentions : 9

Pour : 8

B. Budget régie des transports

Section de fonctionnement

DEPENSES :

Article	Libellé	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
6064	Fournitures administratives	16,50	100,00	0,00	200,00
6066	Carburants	2 035,10	4 000,00	3 105,05	4 000,00
6068	Autres matières et fournitures	638,27	1 000,00	599,29	1 000,00
6132	Loyer bureau + garage (600 € / mois)		7 200,00	7 200,00	7 200,00
61551	Entretiens matériel roulant	108,33	5 000,00	1 146,95	4 000,00

61558	Entretien autres biens mobiliers (karcher)	719,84	1 000,00	0,00	0,00
6161	Assurance	1 805,16	3 000,00	1 875,30	2 000,00
6168	Autres assurances	401,14	1 000,00	444,73	500,00
618	Divers (dont adhésion GTP31)	157,50	500,00	0,00	500,00
6225	Indemnités au comptable	210,05	600,00	271,70	500,00
6262	Frais de télécom	721,83	400,00	393,93	0,00
6288	Autres (part chauffage)	814,46	0,00	0,00	0,00
Total 011		7 628,18	23 800,00	15 036,95	19 900,00
6411	Salaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Total 012		0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges gestion courantes (régul cpte TVA)	1,52	5,00	0,30	5,00
Total 65		1,52	5,00	0,30	5,00
66111	Intérêts des emprunts	2 494,92	3 000,00	1 879,85	3 000,00
661121	Intérêts Courus Non Echus de l'exercice	1 321,89		930,90	
661122	Intérêts Courus Non Echus de l'exercice N-1	-1 706,46		-1 321,89	
Total 66		2 110,35	3 000,00	1 488,86	3 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles (réserve)		29 756,28	0,00	35 402,04
673	Titre annulés (sur exercices antérieurs)				
Total 67		0,00	29 756,28	0,00	35 402,04
6811	Dotation aux amortissements, provisions	24 208,98	24 130,00	24 129,98	24 130,00
Total 68		24 208,98	24 130,00	24 129,98	24 130,00
OO2	Déficit reporté	0,00	0,00		0,00
23	virement à la section d'investissement				
Total dépenses		33 949,03	80 691,28	40 656,09	82 437,04

RECETTES :

Article	Libellé	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
7061	Transports voyageurs (5C : TàD)	18 428,81	12 000,00	14 810,04	12 000,00
7067	Location véhicule sans chauffeur (Duclos)	29 901,45	29 856,00	29 883,27	24 880,00
7085	Transports : CCAS (denrées bq alimentaire)	3 825,00	3 000,00	3 442,50	0,00
Total 70		52 155,26	44 856,00	48 135,81	36 880,00
758	Produits divers de gestion courante (régul TVA)				
Total 75		0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Produits exceptionnel (remb assurance)	255,33	0,00	255,34	0,00
777	Subvention transférées au résultat	1 486,70	1 488,00	1 486,70	1 488,00
Total 77		1 742,03	1 488,00	1 742,04	1 488,00
OO2	Excédents antérieurs reportés	14 899,02	34 847,28	34 847,28	44 069,04
Total Recettes		68 796,31	81 191,28	84 725,13	82 437,04

Section d'investissement

DEPENSES :

Article	Libellé	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
1	Déficit antérieur reporté	8 689,68	0,00	0,00	0,00
2188	Divers équipements		5 845,65	0,00	16 616,23
1391	Autres subv. équipements	1 486,70	1 488,00	1 486,70	1 488,00
16	Emprunts et dettes assimilées	21 518,63	18 000,00	15 872,70	14 000,00
Total dépenses		31 695,01	25 333,65	17 359,40	32 104,23

RECETTES :

Article	Libellé	CA 2017	BP 2018	CA 2018	BP 2019
1	Excédent antérieur reporté		1 203,65	1 203,65	7 974,23
1064	Affectation : réserve règlementaire	0,83	0,00	0,00	0,00
1068	Affectation : autre réserve	8 688,85	0,00	0,00	0,00
28182	Amortissement des immob. Véhicules	24 129,98	24 130,00	24 129,98	24 130,00
28188	Amortissement des immob. Cric	79,00	0,00	0,00	0,00
21	Virement de la section de fonctionnement				
Total recettes		32 898,66	25 333,65	25 333,63	32 104,23

Nombre de votants : 18

Abstention : 1

Pour : 17

Délibération N°20 – Contrat de maintenance téléphonie

Monsieur le Maire indique avoir effectué le changement d'une partie des postes téléphoniques des bureaux des Mairie et Mairie Annexe, l'ancien étant devenu obsolète.

Il convient donc de souscrire un nouveau contrat de maintenance auprès de la société Actua Technologie qui a installé les nouveaux postes. Le montant annuel de la prestation s'élève à 480 € HT.

Après délibération, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal confie à Monsieur le Maire ou à son délégué le soin de procéder aux formalités administratives nécessaires, il lui donne délégation pour signer les documents correspondants.

Délibération N°21 – Loyer appartement route de Toulouse.

L'Appartement communal situé route de Toulouse sera loué à compter du 1^{er} mai 2019. Un bail sera établi au tarif mensuel de 450€, hors charges, payable à la caisse de Mme la Trésorière de Boulogne-sur-Gesse. Une caution égale à un mois de loyer sera demandée au moment de la signature du bail.

Après délibération, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal confie à Monsieur le Maire ou à son délégué le soin de procéder aux formalités administratives nécessaires, il lui donne délégation pour signer le bail et documents correspondants.

Délibération N°22 - Loyer appartement au-dessus de la poste

L'appartement situé au-dessus du bureau de poste a été réhabilité dans le but de le présenter à la location.

Monsieur le Maire propose de le louer, à compter du 01.05.2019, moyennant un loyer mensuel de 450 €, payable au Trésor Public de Boulogne sur Gesse.

Les frais de chauffage étant à la charge de la commune, car la chaudière, installée dans les locaux du bureau de poste, chauffe également le logement situé au 1^{er} étage, une participation mensuelle de 100 € sera demandée.

Une caution égale à un mois de loyer sera demandée au moment de la signature du bail.

Après délibération, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal confie à Monsieur le Maire ou à son délégué le soin de procéder aux formalités administratives nécessaires, il lui donne délégation pour signer le bail et documents correspondants.

2. Urbanisme

Délibération N° 23 - Vente pour l'euro symbolique parcelle AN 241

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Société Foncières Chabrières, domiciliée à l'Isle en Dodon, souhaite acquérir la parcelle AN 241 située au lieu-dit « Au Pont Neuf » à l'Isle en Dodon pour une contenance de 110 m², pour l'euro symbolique.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité :

- La vente de la parcelle AN 241 à la Société Foncière Chabrières, pour l'euro symbolique,
- une consultation juridique est faite auprès du Syndicat de Eaux de la Barousse Comminges Save,

- de confier à Monsieur le Maire le soin de procéder à toutes les formalités administratives nécessaires,
- de donner délégation de signature à Mme Carsalade, 1ere adjointe en vue de signer l'acte

3. Travaux

Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal afin de lancer l'étude du projet de réalisation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la salle polyvalente ainsi que la construction d'une salle des fêtes (à proximité de la piscine) avec toiture équipée de panneaux photovoltaïques.

Il précise que le projet envisagé est à ce jour revu à la baisse.

Monsieur Brousse demande à voir le pré-projet.

Madame Soldeville estime que ce projet devrait être intégré au dossier Bourgs-Centres pour la revitalisation de la ville.

Monsieur Le Roux de Bretagne précise qu'il ne s'agit pour l'instant que d'une étude de faisabilité. Il précise que le projet sera ajouté au dispositif évoqué par Madame Soldeville et propose de reporter l'étude du projet à un prochain conseil municipal.

4. Conventions

Délibération N°24 - Conventions de mise à disposition d'expositions du Conseil Départemental

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Conseil Départemental prête deux expositions à la médiathèque municipale (du 5 février au 3 mai puis du 6 mai au 26 juin 2019).

Il convient de signer une convention de prêt pour chacune de ces expositions et de souscrire une assurance de responsabilité prenant en compte la valeur estimée des biens prêtés (respectivement 400 € et 5300€).

Monsieur le Maire propose de souscrire une assurance permettant de couvrir les deux périodes pour un montant de 150 € TTC.

Après avoir délibéré, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal confie à Monsieur le Maire le soin de procéder aux formalités administratives nécessaires, il lui donne délégation pour signer les contrats et documents correspondants.

5. Renouvellement du parc informatique et de photocopieurs

Délibération N°25 – Renouvellement du parc informatique et de photocopieurs

Monsieur le Maire propose de renouveler l'ensemble du parc informatique de la commune ainsi que celui de photocopieurs. Après avoir examiné les propositions de plusieurs entreprises, il propose de louer l'ensemble du matériel à l'entreprise Technibureau pour un montant mensuel de 1 351 € HT.

Après avoir délibéré, la proposition est adoptée (1 abstention).

Le Conseil Municipal confie à Monsieur le Maire le soin de procéder aux formalités administratives nécessaires, il lui donne délégation pour signer les documents correspondants.

6. Renouvellement d'une partie des véhicules du service technique

Délibération N°26 – Achat d'un véhicule affecté au service technique

Monsieur le Maire indique avoir prospecté plusieurs professionnels dans le but d'acheter un nouveau véhicule pour le service technique. En effet, deux camions sont désormais obsolètes.

Il propose de retenir la société Peugeot avec l'achat d'un polybenne muni de deux bennes pour un montant 35 799,83 € HT soit 43 328.56 € TTC.

L'ancien véhicule remplacé est repris pour un montant de 3800 € TTC.

Il est précisé que le Conseil Départemental sera sollicité pour financer cet achat.

Après avoir délibéré, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal confie à Monsieur le Maire le soin de procéder aux formalités administratives nécessaires, il lui donne délégation pour signer les contrats et documents correspondants.

7. Projet de parcours sportif autour du lac avec jeux pour enfants et autres aménagements

Délibération N°27 – Aménagements autour du lac

Monsieur le Maire propose d'aménager un parcours sportif et une aire de jeux autour du lac. Il présente un devis établi par la société Mefran collectivité qui chiffre l'installation à 16 600 € HT.

Monsieur le Proviseur du collège, intéressé par le projet, a proposé de prendre en charge la moitié du parcours sportif.

Monsieur le Maire indique qu'un dossier de demande de subvention d'équipement sportif sera déposé auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Financeurs	Taux	Montant en € HT
CNDS	19 %	3 154
Commune	52 %	8 632
Collège	29 %	4 814
TOTAL		16 600

Après avoir délibéré, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal confie à Monsieur le Maire le soin de procéder aux formalités administratives nécessaires, il lui donne délégation pour signer les documents correspondants.

8. Questions diverses et informations

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

CONVENTION DE PARTENARIAT
AU SEIN DU PÔLE DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE MULTI-SITES
DE L'ISLE-EN-DODON (31230)

ENTRE

- LA COMMUNE DE L'ISLE-EN-DODON (31230), immatriculée N° SIREN 2131023950018, représentée par son Maire en exercice, M. François Caraoué, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 09/02/2018
- Le Centre de Santé ADMR ayant son siège à L'Isle-en-Dodon immatriculée N° SIREN 31579826400059, représentée par sa Présidente Mme BRIOL Thérèse, agissant en vertu d'une délibération de son conseil d'administration du 17/10/2018
- Mme le Docteur OLIVEIRA Engrácia, Médecin titulaire du diplôme de Docteur en Médecine, en cours d'installation à L'Isle-en-Dodon (31230)

PRÉAMBULE

Le projet de maison de santé pluri-professionnelle (MSP) de L'Isle-en-Dodon multi-sites, impulsé par la Commune de L'Isle-en-Dodon, débattu notamment lors du conseil municipal du 9 février 2018, est conjointement élaboré dans le courant des années 2018-2019, par la commune de L'Isle-en-Dodon et l'ensemble des professionnels de santé du territoire de vie de L'Isle-en-Dodon regroupés au sein de l'association de préfiguration de la Maison de Santé « Pôle de Santé Save et Coteaux du Comminges » créée le 9 avril 2018, présidée par M. Laforgue Thierry.

Des objectifs partagés avec le Centre de Santé ADMR ont sous tendu le projet, la priorité étant de maintenir l'offre en médecins généralistes, la continuité et la permanence de soins, dans une préoccupation générale de service à la population dans une zone rurale confrontée à une pénurie médicale importante ayant conduit l'Agence Régionale de Santé Occitanie à reconnaître cette zone en juin 2018 comme zone prioritaire pour l'implantation d'une MSP.

Dans ce contexte, le conseil municipal de L'Isle-en-Dodon a décidé d'affecter les locaux de l'ancienne perception situés 4 rue Mercadiou en centre bourg, à la création de la MSP, et a obtenu l'autorisation préfectorale de permis de construire le 04/10/2018.

Il est convenu ce qui suit :

Le Docteur OLIVEIRA Engrácia s'engage à travailler en partenariat avec le pôle de santé pluridisciplinaire multi-sites dans l'objectif décrit en préambule et est libre de rester exercer dans les locaux de l'ADMR ou à la maison de santé pluri-professionnelle (MSP) de L'Isle-en-Dodon.

Fait et passé à L'Isle en Dodon le 31/10/2018
Date avec mention « lu et approuvé »

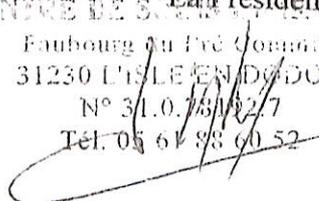
Pour la commune de L'Isle-en-Dodon
CARAOUÉ François, Maire

Pour l'A.D.M.R
La Présidente

Mme le Dr OLIVEIRA



CENTRE DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE
Faubourg du Pré Comminges
31230 L'ISLE-EN-DODON
N° 31.0.73102.7
Tél. 05 61 98 60 52



Mme Maryline SOLDEVILLE
Conseillère municipale
31230 L'ISL-EN-DODON

A Monsieur le Maire
de 31230 L'ISLE EN DODON

L'ISLE-EN-DODON, le 10 Avril 2019

OBSERVATIONS FORMULÉES SUR LE COMPTE RENDU DU 18 MARS 2019
ET ANNEXÉES AU COMPTE RENDU DU 10 AVRIL 2019

Objet: Don de 150 000 € de Monsieur Yves PERIÉ

Monsieur le Maire,

A l'étude plus approfondie du Compte Administratif 2018 de la Commune et après réflexion, je me permets de vous interpeller concernant la somme de 150 000 € (Cent cinquante mille Euros), généreusement donnée à la Commune de L'ISLE -EN-DODON par Monsieur Yves PERIÉ.

Vous avez, à plusieurs reprises, sollicité, Monsieur Yves PERIÉ pour qu'il vous aide à financer le lancement de la Maison de Santé.

Monsieur PERIÉ vous a finalement octroyé la somme de 150 000 € pour réaliser ce projet communal de Maison Médicale.

Vous avez indiqué au Conseil Municipal en séance du 15 Octobre 2018 que « le donateur veut que cette somme soit attribuée au financement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire ... »

Le vote de certains conseillers municipaux pour l'acceptation de cette donation, était soumis à la condition que cette somme soit « intégralement utilisée pour la création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire ». Mme BAURÈS lors de cette séance l'a clairement exprimé d'ailleurs.

Vous avez confirmé son utilisation lors d'une interview sur France 3 en indiquant que sans ce don, la Maison de Santé ne pourrait voir le jour. ; Propos repris d'ailleurs sur un article paru dans la Dépêche du Midi.

Hors, à mon grand étonnement, ce don de 150 000€ apparaît dans le Compte Administratif noyé parmi les autres ressources de la commune pour financer les dépenses d'investissement de 2018.

Faire apparaître ce don « en réserve » aurait été plus logique.

Monsieur le Maire, un engagement moral doit se tenir, surtout pour un élu et de surcroît 1^{er} magistrat de la commune.

Il y a une éthique à honorer, de plus quand la personne donatrice est décédée.

Cela ne sert à rien de pleurer un disparu, si on ne respecte pas ce qu'il a fait et dit de son vivant.

Merci de m'avoir écoutée.

Maryline SOLDEVILLE

